

## Questions orales

tés soviétiques surtout au sujet de son état de santé. Il semble que ces demandes aient été prises au sérieux et que M. Gromyko nous ait fait savoir que M. Moroz avait subi un examen médical, qu'il était en bonne santé, faisait régulièrement de l'exercice et qu'il était sous surveillance médicale normale.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Le ministre a-t-il fait valoir auprès du gouvernement soviétique que, quel que soit l'état de santé de M. Moroz, la justice commande sa libération?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, c'est là une autre question. A cette réunion, conformément aux démarches faites tout l'été, j'ai essayé d'obtenir des garanties quant à l'état de santé de cette personne. Mes démarches se sont limitées à cela.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

## LA POSSIBILITÉ DE FABRICATION D'ALIMENTS PROTÉIQUES À BASE D'ŒUFS POUR LES BESTIAUX

**M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Aviculture. Il s'agit des œufs. Quand son ministère a appris que 28 millions d'œufs allaient peut-être se gâter, a-t-il examiné la possibilité d'en récupérer la plus grande partie et de les utiliser sous forme de supplément de protéines pour réduire le coût déjà si élevé du fourrage riche en protéines?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, la lumière sera faite là-dessus au cours de l'audience publique.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Whelan:** On verra que, compte tenu des ressources à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada, tout ce qui était humainement et matériellement possible a été fait pour transformer ces œufs le plus rapidement possible. Je signale au député que la protéine des œufs est une des plus chères que l'on puisse utiliser dans les aliments.

\* \* \*

## LA MAIN-D'ŒUVRE

## LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES AU SUJET DES RUMEURS DE PÉNURIE ET DE NOMBREUSES DEMANDES DE VISAS D'IMMIGRATION

**L'hon. Stanley Haidasz (Parkdale):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A-t-il consulté les gouvernements provinciaux, notamment ceux de l'Alberta et de l'Ontario, au sujet de certaines pénuries de main-d'œuvre et d'autres facteurs relatifs au choix des immigrants? En outre, aurait-il l'obligeance de nous fournir les explications voulues afin de dissiper les craintes et les doutes suscités par l'article à la une paru dans le *Globe and Mail* d'hier?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, la question des pénuries de main-d'œuvre a fait constamment l'objet d'entretiens méticuleux et consciencieux avec toutes les pro-

[M. MacEachen.]

vinces, notamment celles qu'a mentionnées le député. Quant à l'article du *Globe and Mail* d'hier, je puis assurer à la Chambre que nous examinons la vive augmentation des demandes d'immigration venues de l'étranger. Il faut y voir le résultat de notre meilleure situation économique et des mesures restrictives imposées par d'autres pays qui avaient l'habitude d'accueillir des immigrants. Nous ferons une déclaration sur les moyens que nous entendons prendre pour remédier le plus tôt possible à la situation.

\* \* \*

[Français]

## LE BILINGUISME

## LES CONSULTATIONS AVEC LE QUÉBEC AU SUJET DU BILL 22

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, le très honorable député de Prince-Albert posait tantôt une question à l'honorable ministre de la Justice au sujet du bill 22 adopté à la Législature provinciale de Québec. Je désire donc poser ma question au très honorable premier ministre.

Est-ce que le premier ministre a eu des discussions avec son homologue de la province de Québec au sujet du bill 22, que je crois une honte pour la province de Québec, dans le contexte fédéral, et peut-il dire s'il y a eu échange de lettres à ce sujet?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, quand j'ai rencontré le premier ministre du Québec, vers la mi-août, nous avons parlé de plusieurs sujets, et le bill 22 était à l'ordre du jour.

\* \* \*

● (1450)

[Traduction]

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

## LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE NÉGOCIATIONS SALARIALES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser, supplémentaire à d'autres posées plus tôt aujourd'hui et encore à l'instant par le député de Crowfoot. Elle s'adresse au premier ministre. Hier seulement, nous avons entendu dans le discours du trône qu'il s'exerçait des pressions dues à la poussée des coûts et qu'il nous fallait user de modération. Le gouvernement a-t-il une politique concernant l'échelle et la durée des règlements salariaux si l'on pense en particulier au règlement éventuel des conflits ouvriers dans la région de Thunder Bay qui affectent le commerce du blé ainsi qu'au règlement de ceux de la côte Ouest, dans l'affirmative, quelle est-elle?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, l'objet des entretiens en cours avec les représentants syndicaux se rapporte aux préoccupations exprimées par le député dans sa question. Je suppose que la meilleure façon d'y répondre serait d'affirmer à la Chambre et au député que nous ne croyons pas que les ouvriers doivent être le seul groupe de la communauté à porter le fardeau de l'inflation.